Présentation du processus

La procédure de dématérialisation des documents budgétaires se décompose en **7 étapes** :

1. L'installation et la prise en main de l'outil TotEM
2. L'initialisation du document dématérialisé
3. Le chargement et la correction du document
4. L'ajout de données annexes
5. La visualisation du document
6. Le scellement du flux
7. L'envoi du document dématérialisé